

## Compte-rendu #36 - Séance du 20 juin 2023

**Commission de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, de la Recherche, des Hôpitaux universitaires, des Sports, de la Jeunesse, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice et de la Promotion de Bruxelles**

1. Questions du député André Antoine (Les Engagés) :

[« Intérêt et promotion de "Ma thèse en 180 secondes" »](#)

Le **programme « Ma thèse en 180 secondes »** est désormais bien installé dans les six universités de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il vise à **développer les compétences communicationnelles des doctorantes et doctorants** en matière de synthèse et de **vulgarisation auprès du grand public** : ils et elles sont appelées à présenter leur projet de recherche de manière concise et convaincante, en seulement trois minutes. Le concours a lieu dans chaque université avant une finale interuniversitaire, puis une finale francophone internationale.

**Que pense la ministre de cet exercice ? Soutient-elle ce concours ?** Comment la FWB peut-elle aider à son développement dans les universités ?

*Réponse de Mme Valérie Glatigny, ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles :*

« Monsieur le Député, **l'événement est en effet important**. Premièrement, il permet aux jeunes scientifiques issus des universités de notre Fédération de **prendre l'habitude de vulgariser leurs recherches pour les rendre accessibles au grand public**. Il contribue, de cette manière, à améliorer les connaissances des citoyennes et des citoyens sur les enjeux technoscientifiques, afin qu'ils puissent mieux les comprendre, les intégrer et interagir avec le monde qui les entoure pour devenir des citoyens éclairés, sources de solutions.

Enfin, les lauréats ont l'occasion de représenter la Fédération Wallonie-Bruxelles dans le concours international et de participer au rayonnement international de la recherche menée en Fédération Wallonie-Bruxelles. **Pour des raisons historiques, l'événement est financé par la Région wallonne et non par notre Fédération. Il a cependant tout mon soutien**. Pour les mêmes raisons, notre Fédération soutient davantage le partage de connaissances entre pairs, qui fait l'objet, depuis 2022, d'un financement de 168.000 €.



Source au Parlement de la FWB : <https://archive.pfwb.be/1000000020d50cb>



[www.observatoire.frs-fnrs.be](http://www.observatoire.frs-fnrs.be)



<https://www.linkedin.com/company/observatoire-frs-fnrs/>



<https://twitter.com/ObsFNRS>

*Ce compte-rendu se veut uniquement le relai et la synthèse des échanges entre les parlementaires et les membres du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire de la Recherche et des Carrières Scientifiques ne prend en aucun cas position sur les éléments présentés dans ces discussions.*